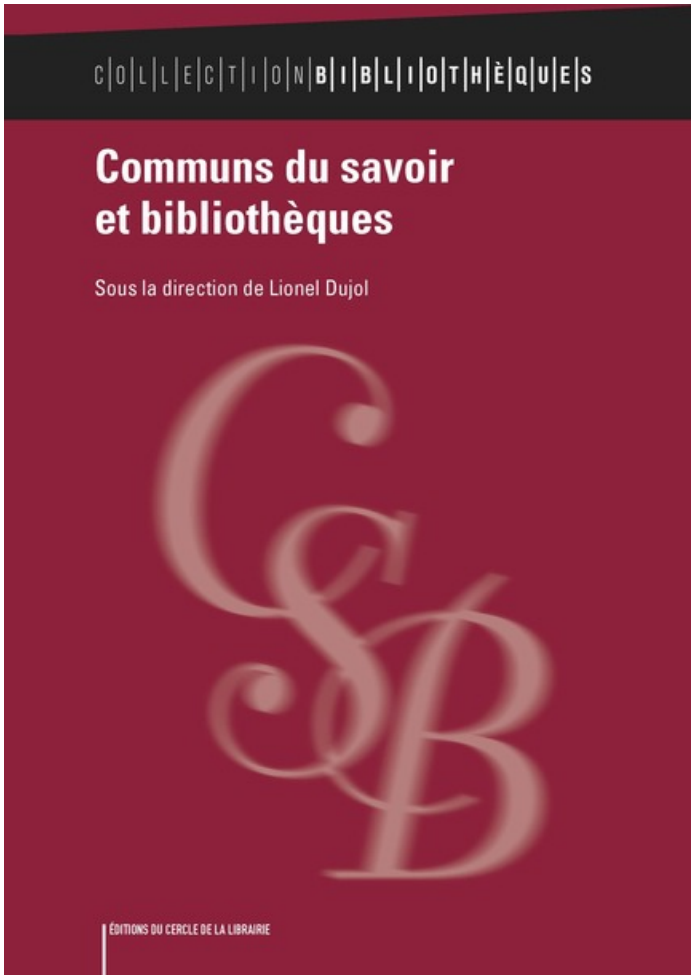

La bibliothèque distribuée : fabriquer ensemble un territoire des communs de la connaissance

Tiers lieu open source et démocratie contributive
Pascal Desfarges

La question de la co-construction des politiques publiques et plus spécifiquement de la bibliothèque sur son territoire relève d'un changement de paradigme profond, structurel, à la fois dans la définition d'un lieu de savoir à l'heure de la société contributive, et également dans les modes de contribution et la grammaire participative qui l'accompagnent. Ce qui se joue d'essentiel ici est structuré autour de la co-construction de communs par les citoyens sur des territoires profondément transformés par les logiques et les cultures hybrides de réseau, produisant d'autres modes démocratiques de participation et de mutualisation des savoirs. Dans ce contexte, la bibliothèque voit son modèle évoluer dans ses modes de gouvernance, son projet, et ses typologies de services et d'usages.
L'optique choisie ici s'attachera à questionner l'efficience de co-construction de biens communs sur les territoires et dans la sphère publique. Quel serait le rôle dans la production des communs pour les lieux de lecture publique sur les territoires ? C'est donc l'impact des démarches participatives sur l'identité de la bibliothèque qui sera ici analysé ; son rôle aujourd'hui dans l'émergence d'une démocratie contributive en hyperproximité avec les usagers.

Les conditions d'un modèle contributif de la bibliothèque

Si la conception même d'une bibliothèque et de ses projets peut s'affirmer comme relevant du bien commun, il est alors nécessaire de questionner son identité sur les territoires et de les inscrire durablement dans un contexte de changements de paradigme. On peut déterminer certains vecteurs et leviers qui participent d'une mutation profonde du rôle de la bibliothèque dans l'espace public.

Territoire distribué et société contributive : le modèle « pair à pair » comme condition du participatif

Au-delà des nouvelles synergies territoriales en cours (métropolisation, smart city, loi NOTRe, etc.) c'est une toute autre conception du territoire qui s'instaure. Les idées de centralisation et de décentralisation sont aujourd'hui rattrapées et contredites par la notion de territoire distribué, « pair à pair ». Directement issu de la conception d'Arpanet au milieu des années 60, prenant ancrage dans les usages et cultures numériques, cette conception du réseau impacte désormais directement la construction, les flux et les liens territoriaux dans lesquels la bibliothèque est inscrite, tant à l'échelle urbaine que rurale. Il est clair que ce qui importe aujourd'hui s'inscrit plus sur « la dimension réticulaire des territoires, plutôt que la dimension territoriale des réseaux »[1]. Cette architecture réticulaire étant distribuée, elle n'agit plus seulement en ligne autour des communautés d'intérêt et des médias sociaux, mais bien au-delà, permet un mode de fonctionnement « pair à pair » entre les individus dans l'espace public de proximité. Si le modèle du réseau distribué est largement exploité dans des logiques de marché, il est aussi le fondement de la construction de biens communs sur les territoires tout comme il l'est aujourd'hui à travers wikipedia, Github, l'open data, l'open access ou l'open science. L 'effritement progressif du modèle hiérarchique vers des modes de production et de gouvernance collaboratifs réinvente la décision publique et inscrit le citoyen comme co-concepteur et contributeur de la bibliothèque. La notion de territoire distribué échappe à la juridiction des collectivités et n'a pas de réalité politique et administrative dans la recomposition territoriale. Elle est pourtant effective dans les cultures et humanités numériques et produit du bien commun. Concevoir une médiathèque dans une démarche contributive, c'est rendre effectif dans l'espace public l'émergence d'un territoire distribué producteurs de communs.

Une production des connaissances par le faire : le praticien réflexif contre la théorie appliquée

Sur la base d'un constructivisme et d'un retour au pragmatisme, on reconstruit le monde vers de nouveaux modèles émergents. Le mouvement des makers basé sur le Do It Yourself est transdisciplinaire et transsectoriel De la fabrique à la bidouille, on bricole la matière ou le vivant (fabrication additive, biohackers, biologie de synthèse, nanotechnologies, biotechnologies, biomimétisme etc.)
Que ce soit à l'échelle d'un territoire ou à l'échelle nanométrique, le maker propose une ingénierie de projet où le faire produit de la connaissance, à plus forte raison dans une logique d'intelligence collective. On peut résumer cette optique de production de savoirs à travers la pensée de l'un des précurseurs de l'éducation inversée, Donald A.Schön. Héritier de John Dewey, il résume, dans son ouvrage « le praticien réflexif »[2] , cette autre optique du faire pour apprendre. Il décline certains principes que l'on retrouve aujourd'hui dans la logique constructiviste de la « pensée design » à savoir :

- Le projet est producteur de connaissance
- Faire pour apprendre et apprendre pour faire
- Stratégies d'apprentissage réflexif par la pratique : analyser le travail en train de se faire

[1] Martin Vannier. *Demain les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*. Paris, Hermann, 2016
[2] Donald A Schön. *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*. New York, Basic Books, 1983

- La valorisation du monde concret et vécu : pratiques, actions, expériences
- Méthodologies interactive, participative, collaborative et formative

Cette idée d'un savoir réflexif qui stimule et développe les imaginaires s'affranchit des modèles constitués et favorise une grammaire participative et des logiques de création communautaire. Cette vision, aujourd'hui présente dans les fablab, makerspace, hackerspace, s'inscrit aussi dans l'évolution de l'identité de la bibliothèque, où la médiation devient un enjeu premier et fait de ce lieu de savoir un espace de créativité et d'expérimentation.

L'effritement du modèle hiérarchique et l'avènement d'une société contributive « peer to peer » conjugués avec un autre processus de production de la connaissance par la logique du projet et du faire pour apprendre, posent les fondements de la participation active des citoyens aux politiques publiques. Dès lors, concevoir une médiathèque ou un projet de lecture publique sur un territoire c'est mettre en place les conditions du faire ensemble et la pédagogie adaptée pour sensibiliser le citoyen aux nouveaux paradigmes. Pour diffuser et imprégner en proximité ces mutations auprès des habitants, la bibliothèque doit favoriser le partage et la mutualisation dans l'émergence de valeurs communes permettant une appropriation de l'espace public pour tous, un lieu de vie et une autre conception du vivre ensemble. Cette démarche ne peut aboutir à travers un projet de lecture publique prédéfini imposant une idée de la culture et du savoir a priori.

La co-conception d'une bibliothèque et de ses services : une démarche plurielle bien au-delà de la rhétorique de l'innovation porté par la « pensée design »

Depuis la fin du XIXème siècle en passant par les années 70, il y a toujours eu des séquences importantes de volonté participative dans la conception des équipements et des territoires. L'avènement de la société contributive relance aujourd'hui la question du participatif jusqu'à s'intégrer dans la politique gouvernementale au nom de l'open innovation. Le plan d'action national « Pour une action publique transparente et collaborative – 2015-2017 » inscrit désormais cette volonté : donner au citoyen de nouveaux moyens de participer à la vie publique en les associant à l'identification de problèmes à résoudre. Cette démarche diffère de la simple question de la démocratie participative où l'on présente un projet aux habitants prédéfini par une expertise externe en leur demandant de valider, critiquer, émettre une opinion. La démarche contributive inscrit les publics dans toute la conception et le développement temporel du projet. Au-delà des questions d'instrumentalisation, ou de renforcement du lien démocratique entre les citoyens et les institutions, la problématique posée est de construire les méthodologies et les processus adaptés à la production communautaire de savoirs autour d'un projet de bibliothèque.
Le « design de service » est aujourd'hui une des réponses, centré autour des usages et des besoins concrets du citoyen (UXdesign [3]) s'appuyant dans ses processus sur la participation active du contributeur. Celle-ci s'organise autour de caractéristiques récurrentes que l'on retrouve dans les projets de co-construction de dispositifs publics tels que des bibliothèques :

- La transdisciplinarité du processus : le co-design implique la multiplicité des points de vue

- L'usage de procédures et de techniques d'ingénierie de projet axés sur les pratiques collaboratives

[3] Aaron Schmidt, Amanda Etches. *Utile, utilisable, désirable : redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs.* Presses de l'Enssib. 2016

- Le principe de la ludification ou l'esprit du jeu dans les techniques : le jeu produit de l'interaction et du lien social ou l'on partage des règles communautaires. La métaphore du jeu de construction est omniprésente dans le processus (lego, playmobil etc.)

- La création d'ambiances communes (ambient commons) tissant le lien social, favorisant la convivialité sur les principes du 3ème lieu

- Le choix de la parole distribuée ou chaque voix à la même valeur « juridique » (pair à pair)

- L'usage des outils et des processus du design thinking pour favoriser l'imagination et la créativité (empathie – définition – idéation – prototypage – tests - itérations)

- Le projet conçu comme producteur de connaissance et savoirs faire mutualisés : captation, capitalisation et traitement des informations pour produire un corpus commun. Storytelling et reporting du processus de développement du projet en cours

- La visualisation de l'information : la pensée visuelle permet de favoriser une compréhension mutuelle du projet (datavisualisation, cartes heuristiques, illustration, graphisme, scribing, sketchnote etc.)

- La présence de facilitateurs, médiateurs et d'ingénieurs d'idées favorisant la distribution et l'interaction dans la communauté

- L'intégration des méthodes agiles directement inspirée de la méthode Scrum

- La mise en scène spatiale et disséminée des actions produites durant le projet: espaces de coworking , ilots , hacking urbain etc.

L'ensemble de ce dispositif rend opérationnel et librement consenti le partage et la mutualisation de l'information ainsi que l'appropriation du projet commun par les contributeurs ; il génère un processus communautaire autour du projet. Le projet crée la communauté sur des valeurs partagées et des logiques consensuelles. Le projet de la médiathèque se double de la création d'une communauté et devient un commun et une mémoire collective.

La médiathèque Intercommmunale de Lezoux vient de recevoir le prix de l'innovation (2016) et pourtant elle n'est pas encore inaugurée et en fin de construction. La conception de la médiathèque a déjà été très largement illustrée et commentée. C'est bien sa genèse et les processus de développement de projet axé en partie sur le co-design (mais pas seulement) et centré sur l'usager qui donnent tout son sens au projet. Dans les faits, la médiathèque est ouverte depuis près de 2 ans ; elle construit ses actions et ses services hors les murs, dans l'espace urbain et l'intercommunalité.
La co-construction de la médiathèque intégrant largement la contribution citoyenne a produit une communauté d'intérêts et de pratiques. Il est intéressant de constater qu'au-delà de la méthode contributive sur un territoire, la co-construction avec les habitants a permis de produire les axes du projet de service de la médiathèque. Après la définition commune d'une bibliothèque contributive au plus proche des citoyens, il faut maintenant déterminer le socle technique et juridique du principe participatif entre les lecteurs. Si le « plan des usages » est une photographie essentielle de la genèse du projet (icône visuelle qui symbolise et valorise le projet de Lezoux et représente un document de référence pour les bibliothèques et les collectivités aujourd'hui), c'est la construction du projet de service contributif dans son quotidien qui est en jeu ; à savoir déterminer les règles et les usages de la contribution effective des usagers.

Ce qui se joue ici, c'est la constitution d'un équipement de lecture publique comme plate-forme citoyenne de production de communs. La médiathèque de Lezoux est en ce sens un lieu expérimental qu'il sera bon d'analyser dans ses pratiques et usages à venir. Le processus participatif de la conception de l 'équipement acte l'idée d'une médiathèque comme bien commun car il produit du même coup un projet de service communautaire qu'il reste à expérimenter et sur lequel l'équipe de la médiathèque se centre aujourd'hui. Lezoux est sans aucun doute un laboratoire territorial dans l'expérimentation des communs sur un territoire.
Les habitants vont pouvoir désormais prêter à la bibliothèque, ce qui inverse le modèle traditionnel de la lecture publique ; prêter des livres, prêter des instruments de musique, prêter des savoirs- faire et des connaissances (fonds participatifs)
Un processus démocratique de collaboration entre les citoyens doit être institué à travers la production d'un « livret du contributeur » qui s'affranchit de l'espace public politique pour constituer un « service public » fonctionnant sur la responsabilité partagée. Ce livret ne constitue pas un document juridique au sens dur du terme mais bien la validation par l'habitant de valeurs communes ; une régulation citoyenne par une « soft law » (loi douce) ou une charte sociale de partage des communs auquel on adhère ou pas. Ce document, après le « plan des usages » constituera un acte politique déterminant l'appropriation par les citoyens d'une éthique du partage et de la solidarité où les lecteurs deviennent des « commoners » et l'équipe des bibliothécaires des connecteurs « pair à pair » entre les usagers.

La médiathèque intercommunale de Lezoux représente un exemple fort de la manière dont un équipement de lecture publique peut générer du commun dans la sphère publique. Cela reste un choix politique et une collectivité selon ses priorités peut favoriser ou non l'émergence des biens communs. L'espace public n'est pas un espace commun préétabli, il ne le devient que par les actions que l'on y produit en commun. La bibliothèque est aujourd'hui un acteur clé et structurant d'un « mouvement global de réappropriation de l'espace public qui passe par des pratiques spatiales et juridiques inédites »[4].

La bibliothèque de Trente en Italie bénéficie d'un programme global de la Ville qui a développé un service de biens communs approuvé par la municipalité et présenté comme une expérience locale : « Biens communs : le bénévolat, la citoyenneté et l'administration publique ». Depuis 2016, un groupe spontané de citoyens de différentes générations, nationalités, et de centre d'intérêts s'investit autour du point lecture « Madonna Bianca » dans un contexte où 12% de la population est étrangère et de 55 nationalités différentes.
Cette démarche a produit une augmentation très nette des heures d'ouverture et représente une innovation culturelle et sociale sur le territoire. Le programme intègre un dispositif autour de la production de biens communs (« Création et diffusion de connaissances avec des outils de collaboration numérique : la bibliothèque et Wikipédia[5]"). L'objectif principal est d'être d'abord un lieu ouvert à la participation, considérant que l'apprentissage, la connaissance est non seulement dans les livres, mais qu'elle réside aussi dans le peuple. La mutualisation des expériences et des compétences est au cœur du projet, dans l'expression libre de chacun. Cette initiative représente un modèle d'administration partagée des biens communs dans la formalisation d'une communauté de contributeurs.
Eusebia Parrotto, responsable du service aux publics de la bibliothèque de Trente constate que traditionnellement les connaissances passaient par le document et qu'aujourd'hui on apprend aussi par le partage. Apprendre à jardiner par exemple, passait par un livre référencé. Cette expertise se trouve aujourd'hui dans des tutoriaux trouvés sur youtube et fabriqués par les usagers eux- mêmes. Le citoyen, producteur de contenus ne constitue pas la même figure d'autorité que l'auteur d'un

[4] Daniela Festa, Les *communs urbains. L'invention du commun*, Tracés. Revue de Sciences humaines #16, ENS Editions, pp233-256
[5] Fabrizio Rostelli, « Il futuro della biblioteca tra Wikipedia e conoscenza condivisa », *labsus.it*, juillet 2016. Disponible en ligne : <http://www.labsus.org/2016/01/futuro-biblioteca-wikipedia-conoscenza-condivisa/>.

ouvrage mais produit pourtant un savoir-faire qu'il transmet librement aux autres : « Nos agriculteurs peuvent faire beaucoup de choses bien, mais peut-être pas écrire des livres ». Dans tous les cas, la bibliothèque assume ici une fonction de production, d'échange et de mutualisation de biens communs. Cette responsable perçoit l'habitant en proximité dans un espace politique nouveau : « Je crois aussi qu'un citoyen impliqué dans la communauté représente un contrôle démocratique »[6].

Que ce soit à Lezoux ou à Trente, la construction de biens communs en bibliothèque est la résultante d'un cadre juridique et d'un espace d'expression favorisant le partage pair à pair entre les usagers. Ces initiatives constituent les premiers éléments d'une démocratie contributive sur les territoires que peuvent porter les bibliothèques tant à l'échelle rurale que celle des métropoles.

Une géographie distribuée des biens communs sur les territoires qui reste à construire

La thématique de l'innovation en bibliothèque aujourd'hui, est souvent symbolisée, entre autres, par l'intégration du « design thinking[7] » qui est une courte vue au regard de l'histoire des lieux de savoirs sur les territoires. On nous présente cette démarche comme une finalité alors que ce n'est qu'une méthode parmi d'autres. Cela représente sans aucun doute un formatage de la pensée issu des sciences cognitives et de leur exploitations commerciales (société IDEO). En instaurant un ordre obligatoire du processus de l'imagination dans l'ingénierie de projet on nous fait croire que l'on peut « transformer votre bibliothèque en une journée »[8].
La problématique est beaucoup complexe et riche et s'inscrit dans l'histoire de l'imaginaire social et collectif[9]. Il s'agit avant tout construire un cadre juridique et concevoir la bibliothèque comme une plate-forme de production de communs dans une stratégie territoriale adaptée, une géographie de co-construction par les habitants tant des services de la bibliothèque que de productions de connaissances et de savoir-faire.

Dans son ouvrage, « cities in evolution »[10], Patrick Geddes, biologiste, urbaniste, géographe au début de 20ème siècle élabore déjà une grammaire participative dans laquelle il imagine « le citoyen actif considéré comme un spécialiste agissant sur son environnement »[11]. Dans la perspective de voir le territoire pour l'expert comme pour le citoyen comme un projet commun, il élabore des « machines à penser » (thinking-machines) à travers un schéma global (« notation of life ») où il considère le territoire comme un système complexe. On y voit déjà apparaître pour l'une des thinking machine » (thoughts) les concepts d'idéation et de design et celle d'image de la pensée et d'idée imagée (ideated imagery). On voit ici le lien qui peut s'établir avec la « pensée design » et la méthode consistant à susciter la créativité et l'imagination chez l'humain dans la construction de son territoire. Les processus développés par le design social et le design de service font intervenir l'image, le schéma, au cœur du projet collaboratif avec les habitants. Le « scribing » ou la brique d'idée (post-it) sont aujourd'hui des méthodes intégrées dans les pratiques participatives. (biblioremix, museomix, hackatons)

---

[6] Simona D'Andrea , « Fare storie in biblioteca: a Trento il nuovo patto di collaborazione », *labsus.it*, décembre 2016. Disponible en ligne : <http://www.labsus.org/2016/12/fare-storie-in-biblioteca-a-trento-il-nuovo-patto-di-collaborazione/>.
[7] *Guide du design thinking en bibliothèque*. http://lrf-blog.com/design/ 2016
[8] *Le design thinking en un clin d'œil : transformer votre bibliothèque en une journée*, Societé IDEO, 2016
[9] Cornélius Castoriadis et Paul Ricoeur, *Dialogue sur l'histoire et l'imaginaire social*, Editons EHESS, 2016
[10] Patrick Geddes, Cities in evolution, première édition 1915
[11] Judith Le Maire. *Lieux, biens, communs, émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme.* Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014, p.47

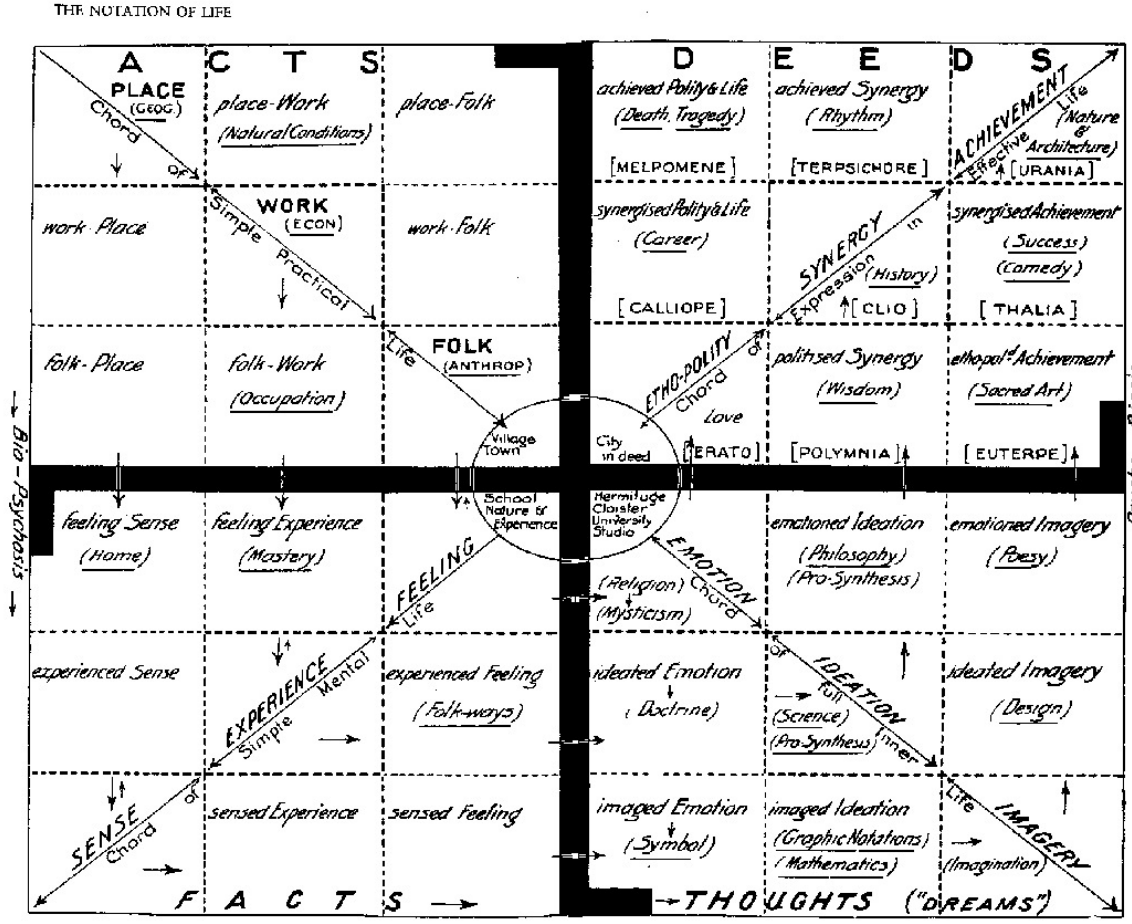

"Thinking machines". The Notation of Life, Patrick Geddes, 1927.

Si l'habitant est un « expert » et qui il est potentiellement producteur de biens communs, la bibliothèque devient un espace d'expression, de visibilité et d'échange de savoirs produits sur les territoires. Tant à l'échelle urbaine que rurale, les collectivités pourraient, comme pour Lezoux ou Trente, définir des stratégies de synergies et de développement de régimes de biens communs partagés où les bibliothèques ne seraient plus uniquement des pôles de desserte, de formation ou de médiation mais aussi des leviers dans la production et la mutualisation d'une géographie des communs produits par les habitants. Les pratiques spatiales produisent le territoire et la bibliothèque représente une autre forme d'appropriation de l'espace public et d'accès à l'usage dans des dispositifs de gestion directe avec les citoyens, à la fois intervenants et garants. Les biens matériels et productions de connaissances en ligne reflètent les particularismes, les besoins et les identités de chaque micro-territoire (grainothèques, patrimoine, savoir- faire…) « Ces pratiques collectives, en créant des liens et une relation affective aux lieux, produisent de nouvelles représentations de la propriété qui ne relèvent ni de la sphère publique, ni de la propriété »[12] . La citoyenneté n'est pas déclinée comme un a priori mais produit dans le temps du faire, par les liens, les interconnexions pair à pair autour d'une position commune où la bibliothèque joue en ce sens un vrai rôle politique. Dans cette optique, il reste à tenter de définir en quoi l'identité, de la bibliothèque est en mutation et sur quels enjeux elle doit se positionner aujourd'hui pour être à même de devenir une plate-forme territoriale de productions de biens communs.

[12] Daniela Festa, *Les communs urbains. L'invention du commun*, Tracés. Revue de Sciences humaines #16, ENS Editions pp233-256, p 249

La bibliothèque comme Tiers Lieu open source ou comment intégrer le modèle contributif producteur de biens communs

Au-delà de la question du troisième lieu, on constate la filiation et les enjeux communs qui existe avec l'émergence globale des Tiers Lieux sur les territoires. Les Tiers Lieux, suivant leur positionnement et leurs objectifs, sont sans aucun doute des laboratoires et espaces d'expérimentation dans la constitution des communs au plus proche des citoyens. Fablab, espace d'expérimentation, makerspace, livelab … quelle que soit la dénomination qu'on lui donne, la notion de Tiers Lieu est un concept liquide et polymorphe qui prête à de nombreux débats. La question centrale ici réside dans une vision du Tiers Lieu qui serait producteur de biens communs. En aucun cas un espace de coworking ou un fablab hybridé à la bibliothèque est par défaut un espace des communs.

Scrib de Jan Gunther Atelier contributif facilité par Pascal Desfarges « Médiations,expériences et connaissances scientifiques en bibliothèque » (CRL Midi-Pyrénées, Quai des Savoirs et Science animation)

La bibliothèque comme Tiers Lieu de la connaissance garantissant la dimension contributive de l'usager autour des communs doit pouvoir s'appuyer sur un certain nombre de principes :

- L'intégration des règles historiques de l'open source et des principes des communs de la connaissance (de Richard Stallman à Lawrence Lessig)

- Modèle communautaire de construction de la connaissance : considérer la bibliothèque comme une communauté apprenante et créative

- Favoriser et mettre en place les conditions d'un fonctionnement pair à pair où le lecteur est un commoner et le bibliothécaire un connecteur dans espace de lecture public distribué

- Rendre disponible des savoir-faire, des compétences, des outils dans un environnement local et un territoire déterminé

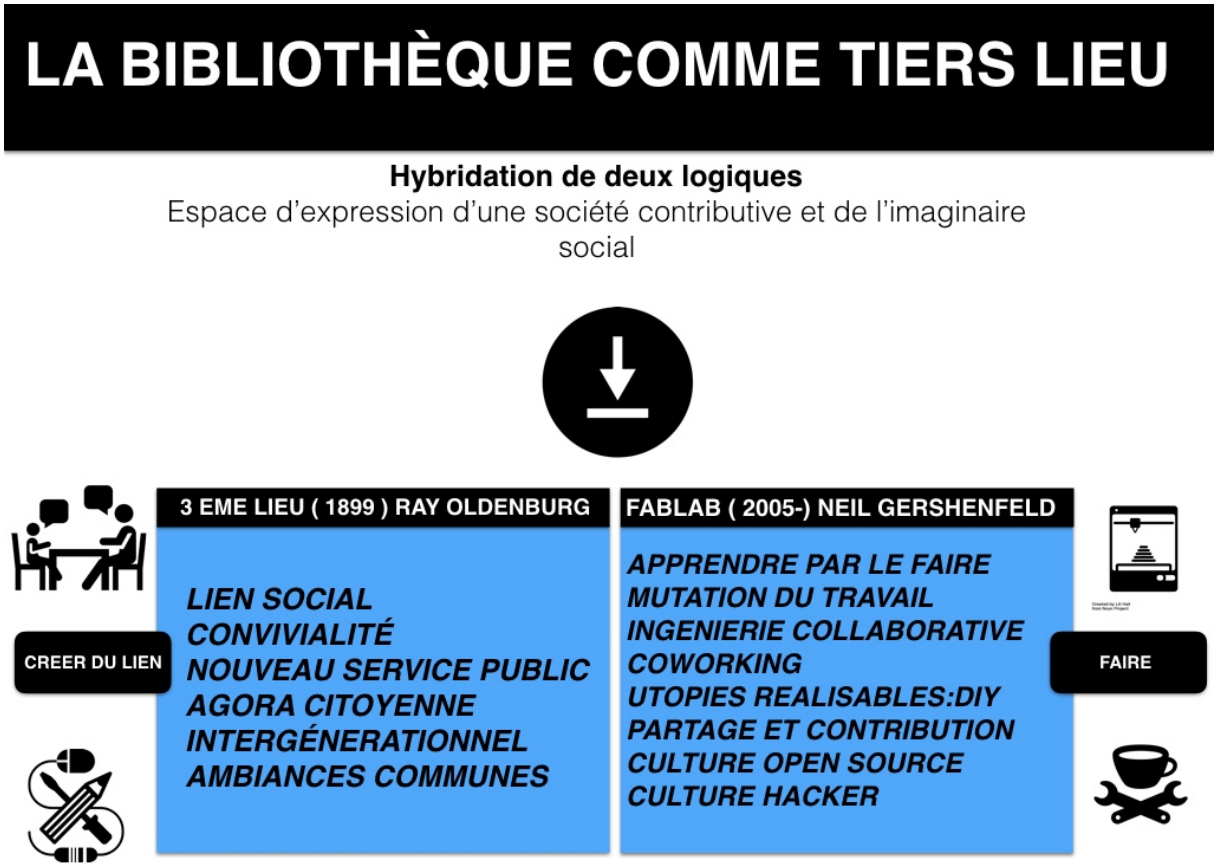

La bibliothèque comme Tiers Lieu de la connaissance

Cette configuration assure la participation des citoyens au projet de service et à l'identité de la bibliothèque. La bibliothèque hybride alors à la fois l'idée du centre de connaissances (learning center) et un espace citoyen de co-construction des savoirs[13]. La bibliothèque est ici Tiers Lieu à travers une structuration sociale inédite générée par l'interconnexion et l'engagement volontaire d'individualités,

[13] Pascal Desfarges. *Le modèle de co-construction des savoirs : un enjeu d'innovation pour les bibliothèques* ; EnssibLab, 2016. Disponible en ligne : < http://www.enssib.fr/recherche/enssiblab/les-billets-denssiblab/innovation-en-bibliotheque-fablab-co-construction>.

de singularités ayant une représentation et des valeurs communes, en partageant les mêmes niveaux de responsabilité autour des communs. Ces bibliothèques s'instaurent comme des lieux de co-construction citoyenne de biens communs et peuvent être une réponse concrète à la perte d'une « culture publique », à la disparition de « l'homme public » décrite par le sociologue Richard Sennet[14] . Cette vision de la bibliothèque peut participer d'un renouveau de l'occupation et du contrôle de l'espace public par le citoyen. La bibliothèque devient une agora qui construit et invente son territoire dans une dimension hyperlocale et dont les « minipublics[15] » deviennent les acteurs permanents d'une démocratie contributive.

Un nouveau rôle pour les bibliothèques : l'Ars memoria des territoires des communs

La construction d'espaces de coopération qui accueillent la diversité des humains à travers leurs compétences, leurs expériences, leurs mémoires d'un territoire permet, dans la co-construction de savoirs, de produire un corpus de connaissances, un « ars memoria »[16] dont il faut préserver maintenant toute la richesse informationnelle. Les bibliothèques, par leur mission première d'indexation et de classification de la connaissance des ressources imprimées et numériques, détiennent toutes les compétences permettant aujourd'hui de construire une mémoire et une archive des pratiques, des projets, des innovations générées par l'intelligence collective.
Cette organisation informelle de matériaux éparses issus des pratiques coopératives doit s'organiser à plusieurs niveaux :

- Collecter les data : repérer, enregistrer et traiter les traces, les esquisses, les procédures d'ingénierie de projets réalisés (la grainothèque, le fichiers 3D, la production du code, la transmission orale d'expérience de génération en génération, les « bonnes recettes » etc.) Cette démarche permet à la fois de compiler les différentes étapes des projets en cours et du même coup de produire l'histoire du projet.

- Documentariser les projets : la bibliothèque, par ses collections, peut enrichir les projets de la communauté de corpus d'informations, ressources numériques, documents, conseils.; le fond documentaire n'est plus seulement une archive indexée pour le prêt mais un appui informationnel dans la conduite de projet dans le makerspace de la bibliothèque.

- La production de l'oralité comme bien commun : la bibliothèque Tiers-Lieu dans son principe « pair à pair », où chacun est susceptible d'accompagner l'autre dans les savoirs et savoir-faire est productrice de flux de connaissance dilués passant par l'oralité. Il se pose alors la question de la mémorisation et la captation d'une mémoire sociale génératrice de valeurs communes. Produire de la mémoire sans écrit, une « autorité sans auteur » tel que le définit l'anthropologue Carlo Severi[17]

Cette bibliothèque open source qui hybride praxis et connaissance, complémente les ressources alternatives dans la lignée de l'enjeu fondamental de l'open access et des ressources libres. Archiver le présent des biens communs et construire le patrimoine du futur ; la bibliothèque devient patrimoniale des biens de la connaissance en construction sur les territoires. On pourrait imaginer une géographie des communs produite par de petites entités de lecture publique, organisées et interconnectées en réseau distribué sur les territoires.

---

[14] Richard Sennett *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Editions du Seuil, 1979
[15] Dahl, Robert, *Democracy and its critics*, New Haven- London, Yale University Press, 1989
[16] Frances Yates, *l'art de la mémoire*, Paris, édition Gallimard, 1975
[17] Carlo Severi, *le principe de la chimère*, Ed Rue d'Ulm-musée du quai Branly, 2007

Dans la capitalisation territoriale des biens communs, la bibliothèque peut construire des partenariats avec les réseaux de Tiers-Lieux créés ex nihilo pour imaginer une « bibliothèque des communs » La typologie des Tiers Lieu porte aujourd'hui sur tous les domaines en lien avec les modèles en mutation sur les territoires. Centré sur l'écologie politique des biens communs environnementaux, diffusant les principes de la permaculture, des circuits courts, de l'économie sociale et solidaire, ils témoignent d'une autre formulation des synergies territoriales et une redistribution des savoirs et des légitimités. Dans ce contexte qu'elle est la place singulière des équipements de lecture publique, sinon celle de se centrer sur un régime de compétences qu'elle maîtrise dans l'aide qu'ils peuvent apporter à la documentarisation et l'archivage des communs ?

Ce Tiers Lieu de la connaissance qui axe son projet sur les méthodes agiles, la revendication de l'open source et l'objectif du lien social et intergénérationnel rayonne, pollinise, contamine en douceur son territoire local. En hyperproximité, il est un dispositif éclairé de médiation des mutations globales et des paradigmes en devenir auprès des citoyens. Ces espaces de savoirs peuvent devenir les outils bienveillants des collectivités glocales. Les communautés d'usagers qui les pratiquent et les imaginent construisent l'espace politique des biens communs. La bibliothèque distribuée devient un des éléments d'une démocratie contributive territorialisée.